



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris la Défense cedex

**MAZARS & GUERARD**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie

**CNP Assurances S.A.**

**Rapport spécial des commissaires aux  
comptes sur l'attribution gratuite  
d'actions existantes ou à émettre au  
profit des membres du personnel salarié  
et des mandataires sociaux**

Assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2008  
CNP Assurances S.A.  
4, Place Raoul Dautry – 75 015 Paris  
*Ce rapport contient 2 pages*  
Référence : RT 081-09



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris la Défense cedex

**MAZARS & GUERARD**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie

**CNP Assurances S.A.**

Siège social : 4, Place Raoul Dautry – 75 015 Paris  
Capital social : €.594 151 292

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux**

Assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la Société ou de certaines catégories d'entre eux, ainsi qu'aux membres du personnel salarié des sociétés liées à la Société au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Votre conseil d'administration vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier notamment que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Paris la défense et Courbevoie le 20 mars 2008

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Mazars & Guérard

Régis Tribut  
Associé

Pascal Parant  
Associé